

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 23/011/2003 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 301/03 (MDE 23/009/2003 du 24 octobre 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS /

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS / DÉTENTION AU SECRET

## Nouveau sujet d'inquiétude : PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

**ARABIE SAOUDITE**      **Um Saud (f), ressortissante saoudienne, 60 ans**  
**ainsi qu'au moins 82 autres personnes**

**deux nouvelles personnes menacées :**

**Ahmad bin Sad bin Abdel Aziz al Amhuj (h), ressortissant saoudien, 37 ans**  
**Jaman al Ghamdi (h), ressortissant saoudien, 37 ans**

---

Londres, le 13 novembre 2003

Ahmad bin Sad bin Abdel Aziz al Amhuj et Jaman al Ghamdi, qui pourraient être des prisonniers d'opinion, sont détenus au secret dans la prison d'*Al Mabath al Amma* (Renseignements généraux) à Riyadh, la capitale saoudienne. Il est à craindre qu'ils ne soient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Il semble que ces deux hommes aient été privés de liberté uniquement parce qu'ils ont exprimé leur opinion, sans recourir à la violence ni prôner son usage. Par ailleurs, Ahmad bin Sad bin Abdel Aziz al Amhuj serait diabétique et Amnesty International craint que son état de santé ne requière des soins urgents.

Plus de 250 personnes, parmi lesquelles Ahmad bin Sad bin Abdel Aziz al Amhuj et Jaman al Ghamdi, ont été arrêtées lors d'une manifestation qui s'est tenue dans le district d'Al Ulaya à Riyadh, le 14 octobre 2003. Les protestataires réclamaient des réformes politiques ainsi que la remise en liberté des prisonniers politiques. Les deux hommes auraient été appréhendés par des membres d'*Al Mabath al Amma* (Renseignements généraux) pour avoir manifesté et « porté des caméras vidéos ». D'après les informations reçues, on ne leur a pas permis d'entrer en contact avec leurs proches ou de consulter un avocat.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les manifestations antigouvernementales ne sont pas autorisées en Arabie Saoudite. Ceux qui critiquent l'État risquent bien souvent d'être privés de liberté indéfiniment sans être jugés ni même inculpés. Il est fréquent, par ailleurs, qu'ils soient victimes de mauvais traitements, voire d'actes de torture. Il n'est pas permis aux prévenus d'être officiellement représentés par un avocat et, dans de nombreux cas, ni les détenus ni leurs proches ne sont informés de l'évolution des procédures dont ils font l'objet. En raison du secret qui entoure la justice saoudienne, les procès se déroulent souvent à huis clos. Dans les rares cas où des personnes sont inculpées et comparaissent en jugement, les normes les plus élémentaires d'équité ne sont jamais respectées.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– demandez instamment qu'Ahmad bin Sad bin Abdel Aziz al Amhuj, Jaman al Ghamdi, Um Saud, ainsi que toutes les autres personnes arrêtées le 14 octobre dernier soient libérés immédiatement et sans condition s'ils sont détenus uniquement pour avoir manifesté, de façon pourtant pacifique ;

– priez les autorités de veiller à ce qu'aucun détenu ne soit soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements et à ce qu'il soit régulièrement permis à chacun de s'entretenir avec des avocats, de recevoir la visite de ses proches et de bénéficier de soins médicaux si nécessaire ;

– demandez instamment que les personnes inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi soient jugées rapidement, dans le cadre d'un procès équitable.

**APPELS À :**

**Ministre de l'Intérieur :**

His Royal Highness Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz  
Minister of the Interior, Ministry of the Interior  
PO Box 2933, Airport Road  
Riyadh 11134, Arabie saoudite

**Télégrammes :** Minister of Interior, Riyadh, Arabie saoudite

**Fax :** +966 1 403 1185 (cette ligne peut s'avérer difficile à obtenir, merci de vous montrer persévérant)

**Télex :** 404416

**Formule d'appel :** *Your Royal Highness, / Votre Altesse royale,*

**Ministre de la Justice :**

His Excellency  
Dr. 'Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al-Sheikh  
Minister of Justice, Ministry of Justice  
University Street  
Riyadh 11137  
Arabie saoudite

**Télégrammes :** Minister of Justice, Riyadh, Arabie saoudite

**Fax :** +966 1 401 1741

**Télex :** 405 980 MINJUS SJ

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**Ministre des Affaires étrangères :**

His Royal Highness  
Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud  
Minister of Foreign Affairs, Ministry of Foreign Affairs  
Nasseriya Street, Riyadh 11124, Arabie saoudite

**Télégrammes :** Foreign Affairs Minister, Riyadh, Arabie saoudite

**Fax :** +966 1 403 0159 (cette ligne peut s'avérer difficile à obtenir, merci de vous montrer persévérant)

**Télex :** 405000

**Formule d'appel :** *Your Royal Highness, / Votre Altesse royale,*

**Chef de l'État et Président du Conseil des Ministres  
(Gardien des Deux Lieux Saints) :**

His Majesty King Fahd bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud  
Office of H.M. The King  
Royal Court  
Riyadh  
Arabie saoudite

**Télégrammes :** King Fahd, Riyadh, Arabie saoudite

**Formule d'appel :** *Your Majesty, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)*

**COPIES aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 25 DÉCEMBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*